

# ASSEMBLÉE NATIONALE

7 avril 2015

---

## ÉTIQUETAGE DES PRODUITS BIOLOGIQUES - (N° 2676)

Adopté

### AMENDEMENT

N ° CE18

présenté par  
Mme Fabre, rapporteure

-----

#### ARTICLE UNIQUE

Au début de l'alinéa 28, substituer aux mots :

« en ce qui concerne une »,

les mots :

« s'agissant de la ».

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.